

# Rapport d'impact 2024

## Covéa Solis

Ce cinquième rapport d'impact permet d'évaluer a posteriori la pertinence et l'incidence de la politique d'investissement responsable mise en place par Covéa Finance. Il repose sur la production d'indicateurs de performance sur chacun des trois piliers E, S et G ainsi que sur le domaine du respect des Droits Humains. Les indicateurs en question sont majoritairement consolidés à partir des données publiées en 2024 par les entreprises détenues en portefeuille au 31/12/2024.

Les indicateurs sont calculés sur la base du périmètre pertinent : actions européennes et titres de créance hors titres souverains, titres monétaires ainsi que les OPC, soit 98% des encours du portefeuille. Les modalités de calcul des indicateurs et des taux de couverture sont précisées en note méthodologique.

## 1. Environnement

### Intensité carbone

Cet indicateur mesure l'intensité carbone équivalent de CO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaires. Il couvre les émissions de Scope 1 et 2 (et de Scope 3 pour le secteur de l'automobile uniquement).

Taux de couverture : 99% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 98%

4 entreprises détenues en portefeuille ont été contactées sur leur engagement pris vis-à-vis de cet indicateur.

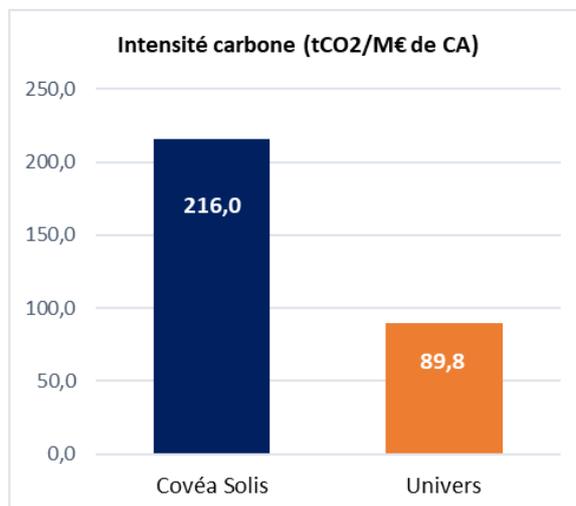
Exemple : Nous avons contacté Enel en avril 2024 au sujet de sa trajectoire de sortie du charbon, en lien avec notre politique d'exclusion.

Source : 2022: ISS ESG, Covéa Finance  
2023, 2024: S&P/Trucost, Covéa Finance

Unité : t CO<sub>2</sub>eq / M€ CA

Historique des performances :

Intensité carbone (Scope 1 + 2 tCO <sub>2</sub> /M€ de CA)	2022	2023	2024
Portefeuille	375,7	248	216
Univers d'investissement	185,1	110,5	89,8



### Objectif de réduction des émissions carbone (Indicateur de surperformance par rapport à l'univers du fonds)

Cet indicateur mesure la part des entreprises en portefeuille qui se sont fixées des objectifs en termes de réduction de leurs émissions carbone tels que communiqué par les entreprises.

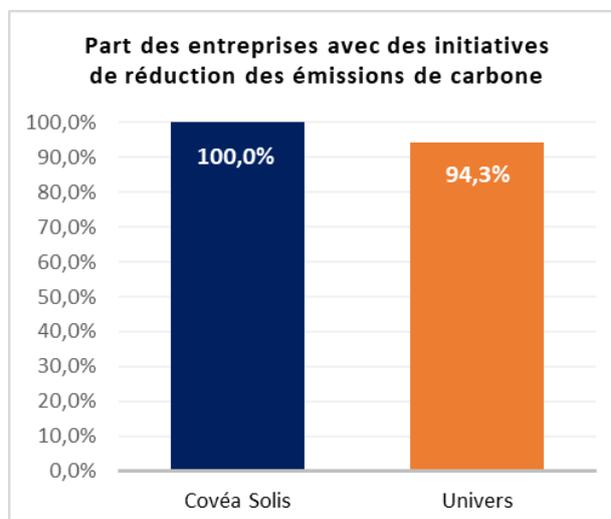
Taux de couverture : 99% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 98%

5 entreprises détenues en portefeuille ont été contactées sur leur engagement pris vis-à-vis de cet indicateur.

Exemple : Nous avons contacté Vestas Wind Systems en décembre 2024 au sujet de la trajectoire des émissions carbone et de la faisabilité du plan de réduction des émissions.

Source : 2022: ISS ESG, Covéa Finance  
2023, 2024: S&P/Trucost, Covéa Finance



Historique des performances :

Part des entreprises avec des initiatives de réduction des émissions de carbone	2022	2023	2024
Portefeuille	97,8%	99,2%	100%
Univers d'investissement	95,2%	90,6%	94,3%

## 2. Social

### Nombre d'heures moyen de formation par salarié

L'indicateur représente la moyenne d'heures de formation par salarié telle que communiqué par les entreprises présentes dans le portefeuille.

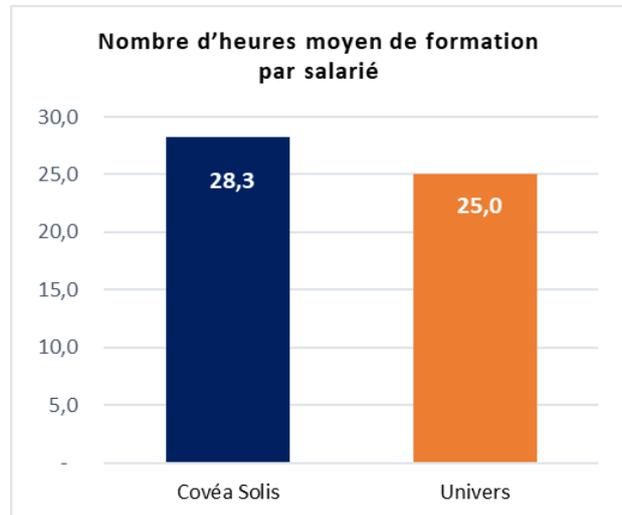
Taux de couverture : 99% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 85%

3 entreprises détenues en portefeuille ont été contactées sur leur engagement pris vis-à-vis de cet indicateur.

Exemple : Nous avons contacté Iberdrola en avril 2024 au sujet du nombre d'heures de formation par employé.

Source : 2022: ISS ESG, Covéa Finance  
2023, 2024: S&P, Clarity AI, Covéa Finance

Historique des performances :

Nombre d'heures moyen de formation par salarié	2022	2023	2024
Portefeuille	24,6	32,7	28,3
Univers d'investissement	26,7	21,8	25

## Taux de fréquence des accidents du travail

Cet indicateur mesure le taux de fréquence des accidents du travail en nombre d'accidents déclarés par million d'heures travaillées pour les entreprises présentes dans le portefeuille.

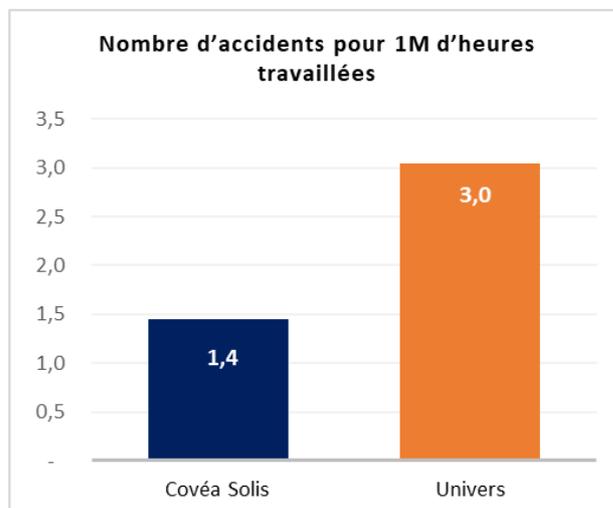
Taux de couverture : 100% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 82%

2 entreprises détenues en portefeuille ont été contactées sur leur engagement pris vis-à-vis de cet indicateur.

Exemple : Nous avons contacté Spie en novembre 2024 au sujet du taux de fréquence des accidents au travail.

Source : 2022: ISS ESG, Covéa Finance  
2023, 2024: S&P/Trucost, Clarity AI, Covéa Finance



Historique des performances :

Nombre d'accidents pour 1M d'heures travaillées	2022	2023	2024
Portefeuille	0,8	1,6	1,4
Univers d'investissement	0,6	4,9	3

## 3. Gouvernance

### Diversité au sein du conseil d'administration (indicateur de surperformance par rapport à l'univers du fonds)

Cet indicateur mesure la part de femmes au sein des conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille.

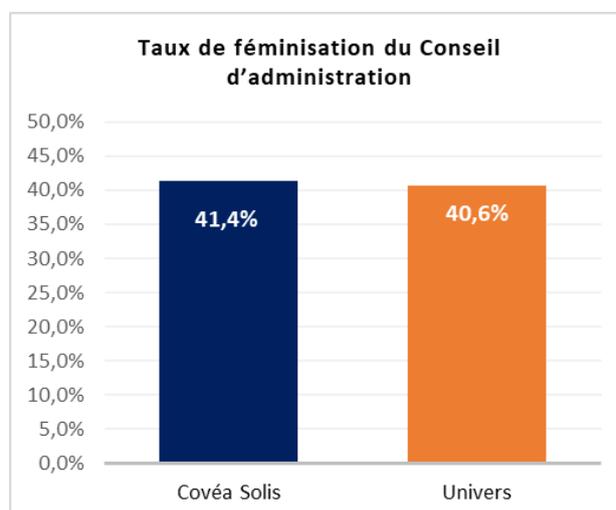
Taux de couverture : 100% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 99%

2 entreprises détenues en portefeuille ont été contactées sur leur engagement pris vis-à-vis de cet indicateur.

Exemple : Nous avons contacté Iberdrola en avril 2024 sur la gouvernance, en particulier la diversité du Conseil d'Administration.

Source : 2022: ISS ESG, Covéa Finance  
2023, 2024: S&P/Trucost, Clarity AI, Covéa Finance



Historique des performances :

Taux de féminisation du Conseil d'administration	2022	2023	2024
Portefeuille	40,0%	40,1%	41,4%
Univers d'investissement	38,6%	38,2%	40,6%

## Indépendance du conseil d'administration

Cet indicateur présente le pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille.

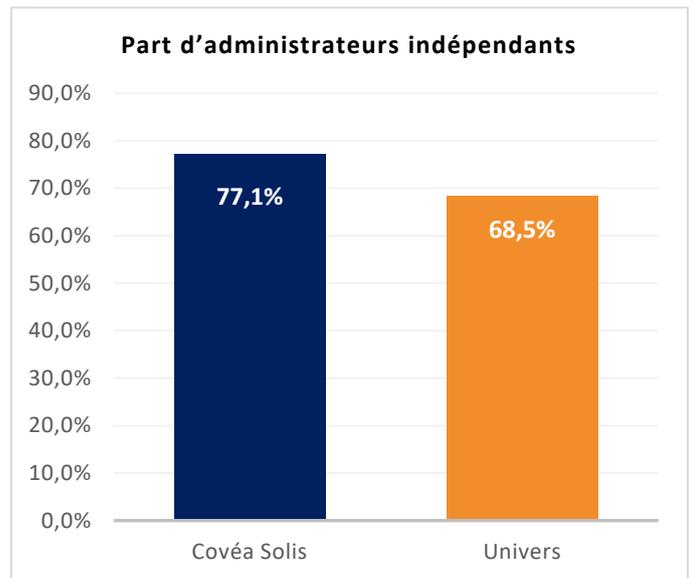
Taux de couverture : 100% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 99%

2 entreprises détenues en portefeuille ont été contactées sur leur engagement pris vis-à-vis de cet indicateur.

Exemple : Nous avons contacté Iberdrola en avril 2024 au sujet de l'indépendance du Conseil d'Administration et la dissociation des fonctions entre le Président et le DG.

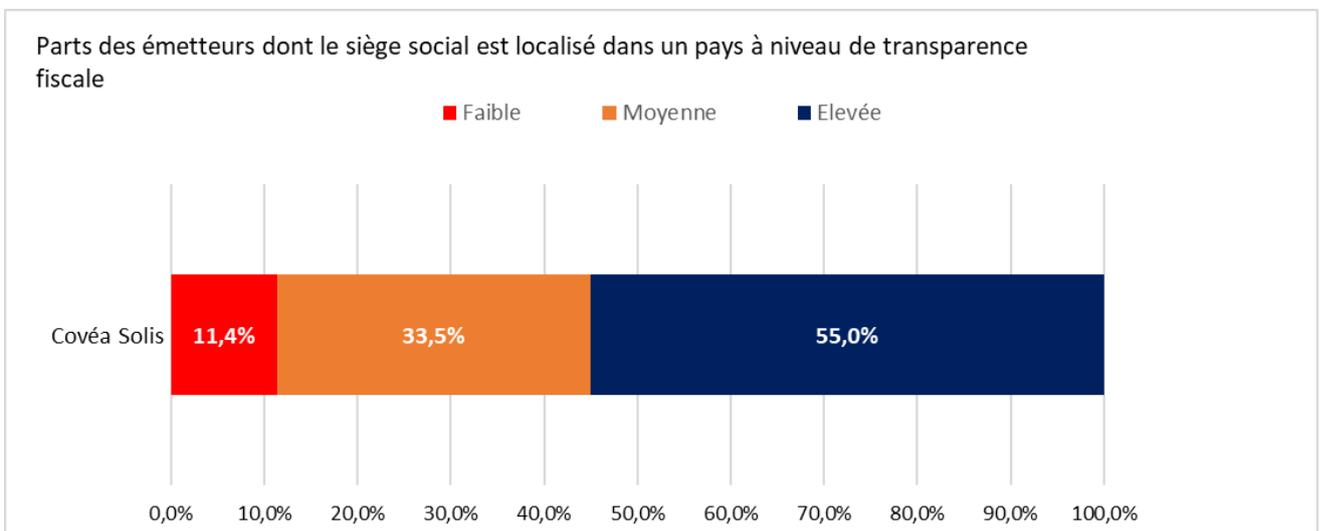
Source : 2022: ISS ESG, Covéa Finance  
2023, 2024: S&P/Trucost, Clarity AI, Covéa Finance



Historique des performances :

Part d'administrateurs indépendants	2022	2023	2024
Portefeuille	72,0%	71,5%	77,1%
Univers d'investissement	66,9%	67,7%	68,5%

## Transparence fiscale



Cet indicateur repose sur l'Indice d'opacité financière produit par Tax For Justice Network<sup>1</sup> qui évalue le niveau de transparence fiscale des juridictions. Le score de chaque pays dépend de données qualitatives telles que les réglementations en vigueur dans le pays, ou sa coopération au système d'échange d'informations fiscales de l'OCDE.

Les seuils de transparence ont été définis comme tels par Covéa Finance :

- Elevé : Score inférieur à 55
- Moyen : Score compris entre 55 et 60
- Faible : Score supérieur à 60

Intervalle des notes : [45 ; 67]

Taux de couverture : 100% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 99.9%

1 entreprise détenue en portefeuille a été contactée sur son engagement pris vis-à-vis de cet indicateur.

Exemple : Nous avons contacté Spie en novembre 2024 au sujet des taux d'imposition effectifs dans les pays où le Groupe opère.

Source : Documentation publique fournie par les émetteurs et données de Tax For Justice Network, Covéa Finance.

Historique des performances :

Part des émetteurs dont le siège social est localisé dans un pays à niveau de transparence fiscale	2022	2023	2024	
			Covéa Solis	Univers
Faible	16,1%	13,8%	11,4%	21,0%
Moyenne	27,6%	32,9%	33,5%	29,1%
Elevée	56,2%	53,2%	55,0%	49,9%

<sup>1</sup> Tax for Justice Network est un réseau international indépendant menant des recherches et des analyses de haut niveau sur la fiscalité internationale et les aspects internationaux de la réglementation financière.

## 4. Droits humains

### Signataire du Pacte Mondial

Cet indicateur mesure le pourcentage d'entreprises ayant adhéré au Pacte Mondial de l'ONU.

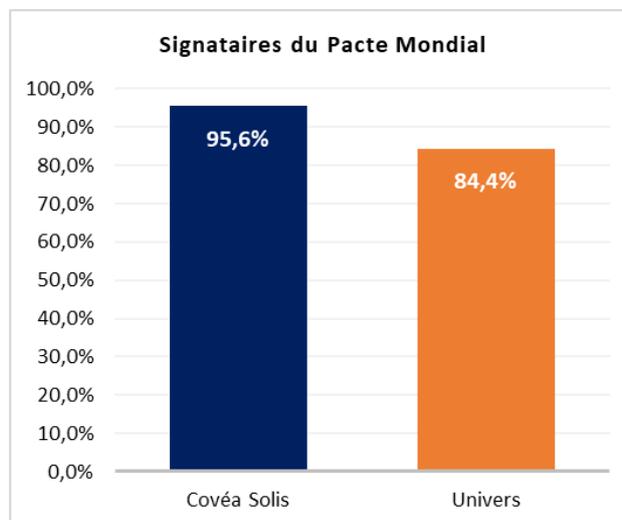
Taux de couverture : 99% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 98%

3 entreprises détenues en portefeuille ont été contactées sur leur engagement pris vis-à-vis de cet indicateur.

Exemple : Nous avons contacté Vestas Wind Systems en décembre 2024 au sujet de l'adhésion des fournisseurs au Pacte Mondial des Nations Unies, du respect des Droits Humains et des audits au sein de la chaîne d'approvisionnement.

Source : 2022: ISS ESG, Covéa Finance  
2023, 2024: S&P/Trucost, Covéa Finance



#### Historique des performances :

Signataires du Pacte Mondial	2022	2023	2024
Portefeuille	75,5%	95,1%	95,6%
Univers d'investissement	76,3%	90,7%	84,4%

## Note méthodologique

Les indicateurs présentés ci-dessus correspondent à la moyenne pondérée de la performance des émetteurs composant le fonds, sous réserve de disponibilité de la donnée. Ces données proviennent de deux prestataires, à savoir S&P/Trucost et Clarity AI.

Les taux de couverture de l'univers communiqués ci-dessus sont exprimés en poids des émetteurs selon leur capitalisation boursière au 31/12/2024 du périmètre pertinent<sup>2</sup> pour lesquels une donnée est disponible.

Dans le cadre du label ISR, le fonds s'engage à obtenir un meilleur résultat sur au moins deux indicateurs par rapport à l'univers de départ. L'un doit avoir un taux de couverture d'au moins 90% et un deuxième avec un taux de couverture d'au moins 70%.

Les indicateurs sélectionnés sont :

- **Diversité au sein du conseil d'administration (taux de couverture : 100%)**
- **La part d'entreprises ayant un objectif de réduction des émissions carbone (taux de couverture : 98%)**

Un récapitulatif des résultats et taux de couverture associés (en % des encours éligibles) est disponible ci-dessous :

	Intensité carbone	% entreprises avec des initiatives de réduction des émissions carbone	Nombre d'heures moyen de formation par salarié	Taux de fréquence d'accidents	% femmes administrateurs	% directeurs indépendants	% signataires du Pacte Mondial des Nations Unies	Niveau de transparence fiscale		
								Faible	Moyen	Elevé
Covéa Solis	216,0	100%	28,3	1,4	41,4%	77,1%	95,6%	11,4%	33,5%	55,0%
Univers	89,8	94%	25,0	3,0	40,6%	68,5%	84,4%	98,9%		
Taux de couverture	99%	99%	99%	100%	100%	100%	99%	100%		

<sup>2</sup> Actions, titres de créance (émetteurs privés européens). Ne sont pas intégrés : les titres monétaires, OPC et les émetteurs souverains.

## 5. Indicateurs d'incidence négative en surperformance par rapport à l'univers du fonds

Dans le cadre du nouveau référentiel du label ISR, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le fonds s'engage à obtenir un meilleur résultat pour les 2 indicateurs d'incidence négative des Piliers E (PAI 3 : Intensité carbone des émetteurs privés) et G (PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance) ainsi qu'au respect de taux de couverture, comme suit :

Avant fin 2025 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 80% et un second avec un taux de couverture d'au moins 55% ;

Avant fin 2026 : un premier indicateur avec un taux de couverture d'au moins 90% et un second avec un taux de couverture d'au moins 60%.

Justification du choix des indicateurs sélectionnés pour ce fonds :

PAI : « Intensité carbone des émetteurs privés »

L'OPC Covéa Solis a pour thématique d'investissement d'accompagner la transition énergétique. La capacité des sociétés émettrices de gaz à effet de serre à faire évoluer leur modèle économique afin d'engager une transition énergétique, soit par l'impact de leur activité sur les émissions, soit par leurs engagements de nature à réduire à long terme ces émissions est analysée. Les valeurs retenues sont sélectionnées en fonction de l'impact potentiel de leur activité sur la transition énergétique. Dans ce contexte et parmi la liste d'indicateurs pertinents pour l'OPC, le PAI mesurant l'intensité carbone de l'entreprise (exprimées en moyenne pondérée) a été sélectionné.

PAI : « Mixité au sein des organes de gouvernance »

L'ancien indicateur de surperformance « taux de féminisation des conseils d'administration » en lien avec l'équipondération des 3 piliers E, S et G a été conservé. Cette continuité s'inscrit dans l'esprit de l'approche extra-financière de Covéa Finance, en mettant l'accent sur toutes les composantes de l'ESG. De bonnes pratiques de gouvernance des entreprises sont essentielles dans la création de valeur à long terme. Cet indicateur s'applique aux instruments issus d'émetteurs privés actions ou obligations. Par ailleurs, cet indicateur est également retenu dans les autres fonds labélisés ISR de notre gamme.

### PAI 3 : Intensité carbone des émetteurs privés

Cet indicateur mesure l'intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements. Il est exprimé en équivalent de CO<sub>2</sub> par million d'euros de CA.

La formule de calcul utilisée est conforme aux exigences du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« le SFDR ») et du règlement délégué (UE) 2022/1288 de la Commission complétant le SFDR (les « NTR complétant le SFDR »).

$$\sum \left( \frac{\text{Valorisation de l'émetteur en ptf}}{\text{Encours éligible au calcul de l'intensité carbone}} * \text{Intensité carbone de l'émetteur} \right)$$

Intensité carbone d'un émetteur privé :

$$= \frac{\text{Emissions de Scope 1+2+3 (t CO2eq)}}{\text{M€ CA}}$$

Taux de couverture : 98,57% des encours éligibles de Covéa Solis sont couverts par le calcul.

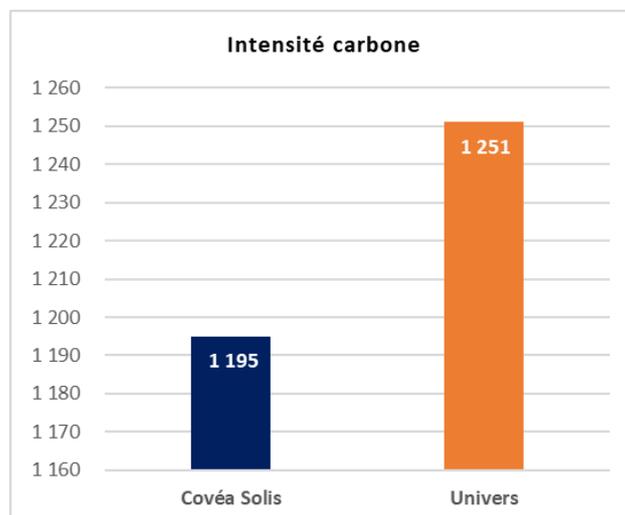
Taux de couverture de l'univers d'investissement : 97,52%

Source : 2025: S&P/Trucost, Covéa Finance

Unité : t CO<sub>2</sub>eq / M€ PIB

Historique des performances :

PAI 3 : Intensité carbone des émetteurs privés ( tCO <sub>2</sub> /M€ de CA)	31/01/2025
Portefeuille	1194,95
Univers d'investissement	1251,05
Taux de couverture	98,36%



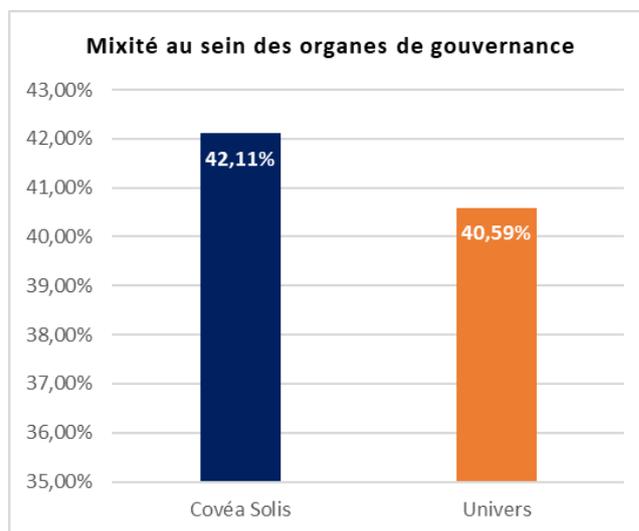
## PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance

Cet indicateur mesure la part de femmes au sein des conseils d'administration des entreprises détenues en portefeuille. Il correspond au ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, exprimé en pourcentage du nombre total de membres.

Taux de couverture : 100% des encours éligibles de Covéa Flexible ISR sont couverts par le calcul.

Taux de couverture de l'univers d'investissement : 98.78%

Source : 2025 : S&P/Trucost, Clarity AI, Covéa Finance



Historique des performances :

PAI 13 : Mixité au sein des organes de gouvernance	31/01/2025
Portefeuille	42,11%
Univers d'investissement	40,59%
Taux de couverture	100%

## 6. Principales Incidences Négatives

Les Principales Incidences Négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité sont définies par l'UE comme "des effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement et aux conseils fournis par l'entité juridique".

Dans le cadre du nouveau référentiel du label ISR, applicable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le premier reporting sur les principales incidences négatives a été établi à titre d'information au 31/12/2024.

Les indicateurs présentés dans ce rapport correspondent à la moyenne pondérée de la performance des émetteurs composant le fonds, sous réserve de disponibilité de la donnée. Ces données proviennent d'un prestataire externe, S&P/Trucost.

Un récapitulatif des résultats et taux de couverture associés (en % des encours éligibles) pour ce fonds au 31/12/2024 est disponible ci-dessous :

Pilier	Thématique	Indicateurs	Élément de mesure	Unité	2024	Taux de couverture 2024
E	Émissions de gaz à effet de serre	1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	tCO2e	5 304 800	98.57%
			Émissions de GES de niveau 2	tCO2e	2 049 881	98.57%
			Émissions de GES de niveau 3	tCO2e	49 003 117	98.57%
			Émissions totales de GES	tCO2e	56 357 798	98.57%
		2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	tCO2e/mEUR AUM	1 178	98.57%
		3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	tCO2e/mEUR CA	1 638	98.57%
		4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	%	40,09%	98.57%
		5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation d'énergie non renouvelable des entreprises détenues provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	%	67,05%	95.16%
			Part de la production d'énergie non renouvelable des entreprises détenues provenant de sources d'énergie non renouvelables par rapport aux sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage	%	50,14%	27.16%

			du total des sources d'énergie			
		6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires des investissements, par secteur à fort impact climatique	GWh/mEUR CA	0,0232	90.47%
	Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	%	93,94%	77.50%
	Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	t/mEUR AUM	0,0169	98.57%
	Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	t/mEUR AUM	30,54	98.57%
S	Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	%	3,17%	98.57%
		11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	%	0,04%	98.57%

		12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	%	10,85%	80.26%
		13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	%	41,38%	100%
		14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	%	3,87%	98.57%

## AVERTISSEMENTS :

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis.

Toutes les prévisions, évaluations et analyses statistiques sont fournies afin d'éclairer l'investisseur potentiel sur les sujets abordés. Ces prévisions, évaluations et analyses peuvent être fondées sur des estimations et des hypothèses subjectives et peuvent avoir été obtenues par application d'une méthodologie parmi d'autres, lesquelles peuvent aboutir à des résultats différents ; en conséquence, ces prévisions, évaluations, et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs.

La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus, disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). L'investisseur est invité à se reporter au DICI préalablement à toute souscription.

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leur conseiller habituel afin de déterminer si un tel investissement convient à leur profil et ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement sur la seule base des présentes informations.

De même, tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrées dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC.

Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types.

Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance.